

Nouvelles Brèves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Accueil d'une famille de réfugiés à Aspet 1

Dossier spécial 2
Manifestations, culture, bibliothèque



École Germaine Barès : les projets pour l'année 2018 3

Au conseil municipal 3

Brèves 4

Travaux d'acoustique 4

Solidarité : accueil d'une famille syrienne sur la commune

La commune avait accueilli en 2017 un couple de réfugiés syriens, Ahmad et Sunboul, qui ont depuis déménagé à Colomiers. Ahmad effectue actuellement un service civique et nos jeunes gens sont les heureux parents d'un petit Youssouf depuis le 13 janvier dernier.

Le logement situé place Peyrot ayant ainsi été libéré, la commune a décidé d'accueillir une nouvelle famille de réfugiés. Depuis environ un mois, les parents, Fatima et Kamel se sont installés dans l'appartement qu'ils louent à la commune, avec leurs deux enfants, Nour, 7 ans, et Hassan, 5 ans, qui ont intégré les classes de moyenne section et CP de l'école Germaine Barès à Aspet. Un petit frère ou une petite sœur viendra compléter la famille dès le mois de juillet.

Nour parle déjà très bien le français et son petit frère suit le même chemin, ils sont ravis d'aller à l'école tous les jours

et se sont déjà faits des amis.

Le conseil municipal avait organisé un pot de bienvenue à la mairie le 1^{er} mars pendant lequel les élus ont expliqué qu'ils étaient ravis de pouvoir soutenir et encourager cette famille dans son installation sur la commune. Taïla Benzeroual servait d'interprète pour les parents qui ne maîtrisent pas encore bien le français, mais qui ont fait preuve d'une réelle volonté d'intégration, et qui étaient très touchés par l'accueil qui leur a été réservé. Le père, Kamel, cherche d'ailleurs un travail dans le bâtiment pour lequel il a déjà une certaine expérience ou en tant que cuisinier, emploi qu'il a aussi exercé.

L'arrivée de ces enfants sur la commune a en outre permis d'éviter la fermeture d'une classe à l'école, ce dont on ne peut que se réjouir.



La famille Alhmod accueillie par les élus de la commune.

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspet.fr



Manifestations

Calendrier des animations à venir

- **Jeudi 12 avril**
championnat de pétanque du Comminges vétérans.

- **Jeudi 17 mai**
course cycliste La Ronde de l'Isard. Passage à Aspet entre 13h et 14h30.



- **Vendredi 1er juin** : 11h-14h
rallye Comminges Thermal Classic : course de voitures anciennes qui

s'arrêteront pendant la pause déjeuner aux alentours de midi à Aspet. Une trentaine de véhicules seront visibles dans le centre du village.

- **Samedi 9 juin** : concert des écoles à la chapelle de Miègocoste.

- **Samedi 9 juin et dimanche 10 juin** : trail du Cagire.

- **Samedi 16 juin** : feu de la Saint-Jean à Gouillou, repas.
Inscriptions au 06 72 40 69 25.

- **Samedi 23 et dimanche 24 juin** : festival cirque et musique au terrain proche du collège Armand Latour et spectacle de funambule sur la place de la République le samedi 23 matin.

- **Dimanche 1er juillet** : kermesse à la Maison d'enfants Sainte-Marie.

Cérémonie du 19 mars et Sainte-Barbe

La commémoration du 56^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie s'est déroulée lundi 19 mars à Aspet. Les personnalités invitées se sont retrouvées au Monument aux morts à 14h30 pour la cérémonie, suivie d'un pot de l'amitié offert par la mairie à la salle du conseil.

Le samedi 3 mars a eu lieu la Sainte-Barbe à la caserne d'Aspet en présence du capitaine Jean-Yvon Masse, des élus, des gendarmes, des représentants du SDIS 31 et de la brigade. L'occasion de souligner l'implication des femmes dans la cité puisque c'est à la caserne d'Aspet que l'on compte le plus grand nombre de femmes dans le département. Remerciements ont été faits à tous pour leur engagement et des médailles ont été distribuées à plusieurs pompiers.

Participez à Aspet s'expose !

Connaissez-vous les cabinets de curiosités ?

Apparus à la Renaissance, les cabinets de curiosités étaient des meubles ou des pièces où étaient entreposées des « choses rares, nouvelles, singulières » et où se trouvait un mélange hétéroclite comprenant des objets d'histoire naturelle (pierres, fossiles, animaux empaillés, coquillages, herbier), des objets créés par l'homme, des objets d'art, des instruments scientifiques et des plantes ou objets ethnographiques.

Pour l'édition 2018 du festival « Aspet s'expose », les artistes ont décidé de recréer de toute pièce un cabinet de cu-

riosités rassemblant des objets et œuvres d'art hétéroclites.

À cet effet, nous invitons les Aspétois qui seraient intéressés à nous confier un objet leur appartenant et qui pourrait intégrer ce cabinet de curiosités. Toute anecdote en lien avec cet objet est la bienvenue.

Afin de concevoir la scénographie particulière que requiert ce cabinet de curiosités, nous demandons aux personnes souhaitant participer d'envoyer une photo de l'objet ainsi que ses dimensions (et toute précision ou anecdote utile) par mail à benedicte-penhoat@orange.fr avant le 15 avril. Les

objets seront ensuite récupérés et rassemblés avant l'été pour une ouverture du cabinet de curiosités prévue à partir du samedi 4 août dans le cadre d'un grand week-end festif et artistique.



Bibliothèque

Une deuxième soirée jeux a eu lieu à la bibliothèque municipale vendredi 23 mars de 17h à 20h. La première soirée, en février, avait réuni 9 personnes, adultes et enfants, alors que la deuxième en a accueilli 8, dans une ambiance familiale et détendue. La malle de jeux prêtée par la médiathèque départementale est repartie dans une autre bibliothèque et vu le succès de l'expérience, une autre malle avec d'autres jeux a été demandée au conseil départemental. La bibliothèque municipale fera aussi l'acquisition de plusieurs jeux.

Le club de lecture continue toujours ses séances le deuxième mercredi du mois à partir de 18h autour de thèmes variés : littérature hispanique pour la séance du 4 avril, science-fiction/fantasy pour la séance du 2 mai. N'hésitez pas à venir assister à ces séances.



École Germaine Barès

L'école a accueilli 14 nouveaux élèves depuis janvier : Matthieu, Arthur, Maxime, Annie, Louise, Timéo, Hassan, Nour, Alban, Maéna, Maïwen, Titouan, Gianni, Shannel.....

Plusieurs projets en cours pour cette année scolaire.

- Pour les maternelles : des accueils à la bibliothèque, des visites d'expositions à l'office du tourisme d'Aspet, des sorties au marché pour voir les fruits et légumes de saison, l'accueil d'un lapin nommé Biscuit dans la classe, et une sortie de fin d'année.

- Pour les enfants de grande section et CP : un projet sur la Chine autour des arts et de l'expression corporelle et un travail autour de l'eau (construction de bateaux) en lien avec la natation.

En outre, une bénévole de l'association Lire et faire lire vient lire des histoires aux enfants de ces deux classes chaque mardi.

- Pour les CE1 et CE2 : des emprunts de livres à la bibliothèque et la lecture d'albums par la bibliothécaire, une sortie au cinéma au Bois perché (La Nouvelle

Guerre des boutons), en lien avec les Pronomade(s), plusieurs ateliers cirque avec spectacle final qui est prévu au collège les 19 et 20 juin prochains ; une sortie de fin d'année sera également organisée.

- Enfin pour les CM1 et CM2 : le projet rugby avec l'association « Rebonds » s'est clôturé par un tournoi le 21 décembre au stade Jules Ribet de Saint-Gaudens ; concernant l'écriture du journal de l'école, la classe participe à la semaine de la presse en mars afin d'apprendre à décrypter l'information. Cette année, le thème de cet événement est « D'où vient l'info ? ».

Enfin, dans le cadre du projet « Gospel », la classe continue de travailler sur ce thème (lecture de livres, exposés sur différents courants musicaux issus du Negro Spiritual) et un concert est prévu le samedi 9 juin 2018 à 20h30 à la chapelle Miègécoste d'Aspet. La classe y chantera avec l'école d'Izaut-de l'Hôtel et la chorale de Gospel « Ma grand-mère était noire ».

- Il faut aussi mentionner, pour les enfants du CP au CM2, les dix séances

de natation à la piscine de Saint-Gaudens.

- L'école d'Aspet va bénéficier du projet « l'art en boîte » mis en place par le musée des Abattoirs de Toulouse et la Frac Midi-Pyrénées : il s'agit d'une maquette réunissant sept œuvres autour du thème du corps qui va être accueillie à Aspet.

L'exposition aura lieu à l'école du 27 mars au 12 avril 2018, ainsi chaque classe aura le temps d'en bénéficier et d'y travailler dessus.

- Le conseil des enfants permet aux délégués d'élèves de se réunir régulièrement pour travailler sur les règles communes, l'organisation des récréations et une meilleure gestion des conflits.

- L'opération « Un fruit à la récré » avec la distribution de fruits deux fois par semaine est toujours un grand succès.

Pour rappel, les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019 sont ouvertes, venez inscrire vos enfants auprès de la mairie avant le 15 avril.



Compte-rendu du conseil municipal du 26 février

• **La pose d'un nouveau coffret-prises** étant rendue nécessaire pour les marchés sur la nouvelle place, le SDEHG a établi un devis d'un montant de 4 250 €, dont 1 201 € seront à la charge de la commune.

• **Pour cette même place**, le branchement électrique d'alimentation, estimé à 4 551 € par le SDEHG, coûtera 1 147 € à la commune.

• **Après annulation et remplacement** de la délibération du 24 juillet 2017 pour erreur de chiffrage, les travaux concernant l'effacement des réseaux électriques et de télécommunication dans le village à la charge de la commune seront d'un montant estimé à 7 352 €.

• **L'extension de l'éclairage public** au lotissement, impasse Pique-Poque, a été approuvée par le conseil pour une somme de 9 275 €, la part à charge de la commune étant de 1 878 €.

• **Pour pouvoir réaliser** sous les meilleurs délais des petits travaux inopinés relevant de la compétence du SDEHG, il a été voté une enveloppe annuelle financière prévisionnelle de 10 000 €.

• **Le conseil municipal**, à l'unanimité, s'associe au conseil communautaire Cagire-Garonne-Salat pour s'adresser au gouvernement et aux parlementaires afin d'exiger une modification de la loi de finances, conforme aux enjeux vitaux que représentent la qualité et la quantité des ressources en eau, permettant de répondre aux besoins des populations dans les prochaines décennies.



Cartes d'identité et passeports : un an après...

Depuis mars 2017, les cartes d'identité et passeports sont réalisés uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, comme à Aspet. Trois demi-journées par semaine sont consacrées à ces rendez-vous. Les demandes n'ont pas faibli en un an avec un total de 713 cartes d'identité et 358 passeports sur l'année, pour une moyenne de 89 pièces d'identité par mois.

Il faut actuellement compter quatre semaines pour obtenir un rendez-vous auprès de la mairie et six semaines supplémentaires pour recevoir le document. Ne vous y prenez donc pas au dernier moment !

Abattage des arbres au lotissement

Plusieurs pins ont dû être abattus au lotissement car des chenilles processionnaires s'y étaient installées. Ces chenilles, très urticantes pour l'homme et les animaux, se nourrissent des aiguilles des pins dont elles peuvent causer la mort. L'hiver, elles forment de gros nids visibles à la cime des arbres qu'elles quittent au début du printemps.

Permanences aide juridique

L'Association commingeoise de contrôle judiciaire socio-éducatif et de l'aide aux victimes de Saint-Gaudens organise des permanences à la mairie d'Aspet, salle du conseil, chaque deuxième mercredi du mois de 9h30 à 12h. Hélène Bruggeman, juriste, vous y recevra pour vous accompagner et vous orienter dans vos démarches judiciaires, sur rendez-vous auprès de la mairie au 05 61 88 40 22. Pour des renseignements plus personnalisés, vous pouvez contacter Mme Bruggeman au 06 81 35 72 61.

Piéger les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques sont arrivés en France depuis une dizaine d'années et créent de grosses inquiétudes chez les apiculteurs notamment car ceux-ci tuent les abeilles pour s'en nourrir. Pour lutter contre ces nuisibles, deux solutions, détruire les nids à la nuit tombée en se proté-

geant bien et installer des pièges dès le mois de mars jusqu'en mai. Une recette efficace rassemble bière, vin blanc et sirop de cassis à verser dans une bouteille en plastique coupée en deux et dont la partie supérieure doit être retournée dans l'autre partie pour former un entonnoir. Pour éviter de piéger d'autres insectes pollinisateurs, évitez de suspendre ce piège dans un arbre en pleine floraison.



Accueil de lycéens étrangers

Le Centre d'échanges internationaux (CEI) recherche des familles d'accueil bénévoles pouvant recevoir des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Ces séjours permettent une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constituent une expérience linguistique et culturelle pour tous. Si l'expérience vous intéresse, vous pouvez contacter Céline Gazel au 06 27 18 80 85 ou par mail à : celine.gaz@hotmail.fr


Ramassage des ordures ménagères

Nous vous rappelons que le ramassage des ordures ménagères se fait le lundi et le vendredi matin dans le centre d'Aspet. Pensez à sortir votre container la veille de la tournée. Ne laissez pas de sacs sur la voie publique au risque qu'ils soient éventrés par des animaux.

Permanences de la trésorerie

Suite à la fermeture de la trésorerie d'Aspet, des permanences ont été mises en place pour les particuliers à la Maison des Trois Vallées, rue Armand

Numéros utiles

	Numéros utiles	
Pompiers		112/18
S.A.M.U.		15
Gendarmerie	05 61 88 40 17	
CCGS (Aspet)	05 61 94 86 50	
Déchetterie	05 61 79 59 47	
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64	
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80	
Camping	05 61 88 51 55	
Bibliothèque	05 61 88 52 55	
Centre de loisirs	06 72 59 88 26	
Trésor public	05 61 90 80 00	

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



Latour, le lundi matin de 8h30 à 11h30, bureau des conseillères agricoles, au RDC, 2^e porte à droite.

Pour toutes questions relatives aux sujets abordés lors des permanences, vous pouvez contacter M. Martin au 05 61 94 82 11.

Rappel : brûlage des végétaux et bruits de voisinage

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par la circulaire du 18 novembre 2011. Celui-ci nuit à l'environnement et à la santé et peut être cause de propagation d'incendie. Il s'agit en effet d'une combustion qui émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités. Les solutions alternatives au brûlage des déchets verts sont le paillage avec broyat, le compostage individuel, ou la collecte en déchetterie.

Selon l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996, les bruits de voisinage sont réglementés : toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, non soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées, sur le domaine privé, à l'intérieur de locaux ou en plein air, des outils, appareils ou engins bruyants de quelque nature qu'ils soient, doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches ou jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Travaux d'acoustique à la salle de vote

Des travaux viennent d'être réalisés à la salle de vote afin d'en améliorer l'acoustique qui était très mauvaise. Des panneaux de laine revêtus d'une peinture aux propriétés spéciales ont été accrochés au plafond par les services techniques de la commune. Les panneaux acoustiques sont utilisés lorsque la réverbération ou la résonance sonore d'une pièce est trop forte. Les élus assurant les permanences lors du deuxième tour des élections législatives ont ainsi pu se rendre compte de l'efficacité du système.



Les panneaux accrochés au plafond par des filins : une solution aussi efficace qu'esthétique.